

L'ANNÉE DÉBUTE AVEC L'ÉTAPE INCONTOURNABLE DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COLLECTIVITÉ, POUR L'ANNÉE 2020

Elle fait suite aux animations budgétaires qui ont été débattues en fin d'année et qui avaient dressé les contours de cet exercice budgétaire qui consiste à coordonner ambitions et équilibre budgétaire. Ence des dépenses, toujours plus difficiles à anticiper et les incertitudes qui pèsent sur son autonomie financière, le Département doit faire face à de nombreux défis. Heureusement notre collectivité s'impose une gestion raisonnée et maîtrisée de ses dépenses qui, allée à un faible endettement, lui permet de bénéficier d'importants leviers qui fondent une action locale forte, résistante et ambitieuse. L'adapter aux besoins et aux attentes des communes, des associations, et des habitants, tel est le sens de notre engagement, chaque jour, dans nos cantons.

C'est avec cette volonté partagée qu'a été préparé l'exercice budgétaire qui se veut avant tout responsable, sans augmentation du Fonds 848 dans le tout reste inchangé pour la 17^{ème} année consécutive.

Avec un budget total qui devrait atteindre 278 millions d'euros en 2020, 142 millions seront consacrés aux

solidarités humaines et, concernant particulièrement l'Aide Sociale à l'Enfance, le Handicap, l'insertion, le Revenu de Solidarité Active, la dépendance, le maintien à domicile. Par ailleurs, le Département maintiendra un investissement à un niveau très élevé. En effet, les autorisations de programme 2019 vont dépasser 58 millions d'euros qui seront affectés au réseau routier, au d'entretien de la filière à nos collèges... un signe fort envers nos entreprises, notre économie locale et nos emplois.

2020 sera donc aussi notre année de la lutte aux communes et à leur groupement. En effet, pour la 3^{ème} année consécutive, le FAF (Fonds d'Action Sociale) sera augmenté de 2%, de même que le Fonds Départemental d'Aménagement Urbain. Le Fonds d'Aide au Maintien du Carénage en Zone Rurale sera reconstruit, et les fonds sport et patrimoine seront à nouveau à guichet ouvert. Culture et sport seront cette année encore particulièrement soutenus par notre collectivité. Des dynamiques importantes pour notre département puisqu'elles favorisent le lien social, l'animation de territoire, et l'accès aux loisirs pour tous. Afin d'accompagner nos 280 associa-

tions qui animent le territoire, le Fonds d'Animation Rurale progressera à nouveau.

Enfin, le Département soutient la nouvelle Agence d'Attractivité de l'Indre dont les actions portent prioritairement sur la recherche de nouveaux professionnels de santé, des actions touristiques innovantes et une communication dynamique pour valoriser notre territoire et accueillir de nouveaux actifs. 2020 nous permettra de poursuivre la réalisation de grands projets au service de notre territoire et de l'ensemble de nos citoyens.

Cette ambition, nous guidera tout au long de l'année.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLURD, Régis BLANCHET, Michel OLIN, Gérard BLANCHET, Michel BLANCHET, Serge DESCOUX, Claude DOUCET, Mireille DAVAUD, Marc FLEURET, Jean-Yves HAGON, Anne JARA SOUNH, Lydia LACOU, Marie-Jeanne LAFARGE, Gérard MAYNARD, Frédéric MÉRAUDEN, Chantal MONJON, Françoise PERROT, Florence PETREY, Michèle SELLERON, Eric VAN RENCKHOETE

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020

L'action sociale est au cœur de nos compétences et de nos débats, pour cela nous proposons :

- Une plus grande implication de notre collectivité dans l'accompagnement et la formation des aidés à domicile
- Le renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi
- Sur ce point, les équipes solidaires ont une tâche immense et qui devraient bénéficier d'un appui technique et fonctionnel plus affirmé
- Par la mise en place d'un plan de réorientation stratégique en faveur des publics

éligibles à nos interventions pour créer de l'attractivité, de l'emploi et rendre du pouvoir d'achat aux plus pauvres notamment dans les campagnes

- En favorisant l'inclusion numérique des plus âgées et des plus isolés
- par l'accès à la culture des adolescents mais aussi des handicapés et des bénéficiaires du RSA, belle façon de nous les réinsérer dans la vie sociale et professionnelle
- En travaillant sur les conséquences du vieillissement et sur les modalités d'apprentissage pour notre

plus vieux et en meilleure santé. Nous proposons de débattre de ces orientations pour rendre notre Département à la fois plus attractif et plus solidaire.

Tous ces vœux nous accompagneront pour cette nouvelle année que nous vous souhaitons belle et fructueuse.

Le Groupe des Elus Républicains de l'Indre : Claude du Conseil Départemental Lucie Barthelemy, Jean-Claude Olin, Michel Bougauff, Mathieu Chapuis, Jocelyne Girault, Jean-Pierre

31

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de janvier 2020

1 DOCUMENT Publié le 21 janvier 2020



Tribune libre de janvier 2020

PDF - 112.62 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36